

**Etude pour la réalisation d'un site web dédié aux questions
logistiques et destiné aux organismes non gouvernementaux
agissant au Burkina Faso**

Rédaction

Emmanuel LACROIX
Philippe VILLETTE

Les CV des responsables de cette étude sont accessibles en ligne :

- Emmanuel Lacroix : www.elacroix.net
- Philippe Villette : philippe.villette.free.fr

Table des matières

1	TITRE DU PROJET.....	4
2	RÉSUMÉ DU PROJET PLIF	4
3	LES ORIGINES DE PLIF ET LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DE L'ENQUÊTE	5
3.1	DES QUESTIONS RÉCURRENTES LORS DES ENVOIS DE MATÉRIEL PAR LES PETITES ASSOCIATIONS ET LES PETITES VILLES.....	5
3.2	ILLUSTRATION RÉCENTE.....	6
3.3	DES CONSTATS QUI NOUS ONT CONDUIT À MENER UNE ÉTUDE AUPRÈS DE TROIS CENTS ORGANISMES DE COOPÉRATION (ASSOCIATIONS, COMITÉS DE JUMELAGE, ÉLUS LOCAUX, HÔPITAUX, TRANSITAIRES ASSOCIATIFS ET PLATES-FORMES DE COOPÉRATION RÉGIONALES).....	6
4	MÉTHODE DE CONDUITE DES ENQUÊTES	6
5	LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE	7
5.1	LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES ASSOCIATIONS.....	7
5.2	LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES COMITÉS DE JUMELAGE.....	11
5.3	LES ENQUÊTES AUPRÈS DES ÉLUS ET HAUTS FONCTIONNAIRES LOCAUX	13
5.4	LES ENQUÊTES AUPRÈS DES HÔPITAUX	13
5.5	LES ENQUÊTES AUPRÈS DES PLATES-FORMES RÉGIONALES	14
5.6	LES ENQUÊTES AUPRÈS DES TRANSITAIRES ASSOCIATIFS ET DES PLATES-FORMES LOGISTIQUES RÉGIONALES.....	14
6	UNE CHARTE POUR PLIF.....	15
7	LE POSITIONNEMENT ET LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE PLIF.....	15
8	LES FONCTIONNALITÉS RETENUES POUR PLIF	16
8.1	LES FONCTIONNALITÉS « UTILISATEUR PASSIF »	16
8.2	LES FONCTIONNALITÉS « UTILISATEUR ACTIF »	17
8.3	LES FONCTIONNALITÉS « ADMINISTRATEUR »	18

9 L'ANIMATION DE PLIF APRÈS SON LANCEMENT..... 18

10 PROCHAINES ÉTAPES..... 18

- 10.1 CONTINUER LES CONCERTATIONS 18**
- 10.2 CRÉER UNE LISTE DE DIFFUSION..... 19**
- 10.3 ÉTABLIR LE CAHIER DES CHARGES..... 19**
- 10.4 METTRE EN ŒUVRE LE SITE 19**

1 Titre du projet

Plate-forme Logicielle d'Interaction Francophone (PLIF)

2 Résumé du projet PLIF

Le projet « PLIF » a pour objectif de réaliser une plate-forme virtuelle d'informations logistiques, destinée aux acteurs de la coopération non gouvernementale (associations, comités de jumelages, hôpitaux, lycées, universités, etc.) agissant au Burkina Faso.

De façon concrète, PLIF sera un site internet dynamique, libre de droit et gratuit d'utilisation, qui permettra à des acteurs de la coopération de lancer des appels à groupage (ou d'y répondre) pour diminuer les coûts de transport lors des envois de matériels en Afrique. Il proposera également des informations sur les formalités douanières, les actualités logistiques, les prix et les adresses des transitaires, des retours d'expériences de la part de leurs clients, etc.

D'autres fonctionnalités annexes sont envisagées autour de la philosophie de la mutualisation comme celle d'offrir des services destinés à mieux amortir les frais de transport liés aux voyages en Europe des artistes africains (musiciens, peintres, sculpteurs, danseurs, etc.). Des appels pourront être lancés par les artistes qui envisagent d'effectuer des déplacements en Europe ; ces appels permettront aux collectivités locales ou associations qui le souhaitent, de proposer à ces artistes des concerts ou expositions dans le cadre de leur activité locale.

Un site de ce type implique nécessairement à terme une animation éditoriale continue et une mise à jour régulière des fonctionnalités en fonction des attentes des utilisateurs. Ce suivi devra être financé, c'est un des enjeux de notre étude. A plus court terme, la simple réalisation de l'outil pourrait également induire certains coûts et donc une recherche de financement.

Ce projet a été initié par une association convaincue que des synergies étaient possibles dans le domaine logistique entre les acteurs de la coopération non gouvernementale. Des membres de l'association NTBF ont ainsi imaginé et mené une étude dont les résultats les ont confortés dans cette idée.

Nous avons ainsi interrogé près de trois cents acteurs de la coopération au Burkina Faso sur leurs pratiques logistiques et sur l'intérêt que représenterait la mise en place d'un tel service. Les sondés étaient des responsables associatifs, des élus, des présidents de comités de jumelage, des responsables de plate-forme de coopération régionale et des responsables d'hôpitaux. Les réactions ont été globalement très favorables.

Nous avons ensuite pris en compte les observations et remarques formulées par les personnes interrogées et avons rédigé le document de synthèse des fonctionnalités envisagées pour cette plate-forme. Cela nous amène aujourd'hui à présenter ce projet que nous souhaitons voir financer pour améliorer la coopération des acteurs de la coopération non gouvernementale au Burkina Faso.

Dans un premier temps, ce service sera lancé et testé pour les échanges entre la France et le Burkina Faso. A terme, s'il fait ses preuves, un déploiement pourra être envisagé dans d'autres pays d'Afrique Francophone. Si PLIF a été initié par l'association NTBF, les membres du collectif « ONG de terrain » sont intéressés par cette initiative : Africomputing, CSDPTT, AEDEV, NTBF. Il peut être envisagé que ce collectif porte le projet dans sa dimension africaine la plus large.

Une seconde évolution « naturelle » pourrait être envisagée car elle correspond à des attentes fortes de nombreuses associations : PLIF pourrait prendre à terme le relais l'ex-CCOBF en apportant des services favorisant la recherche de mutualisation et de synergies au-delà du simple cadre logistique. Ce besoin est cependant très inégal selon qu'il concerne des associations localisées dans des régions faisant preuve d'un dynamisme autour de cette question ou non. Ainsi, on peut souligner que des

collectivités territoriales comme la région centre, la franche-comté, Rhône Alpes, etc. possèdent des plates-formes de coopération régionale qui sont extrêmement efficaces au niveau local. L'évolution évoquée ne pourrait donc être envisagée que dans le cadre d'une entière collaboration avec ces acteurs.

Nous envisageons deux solutions pour la vie du site : soit un modèle coopératif qui demandera à l'ensemble des utilisateurs du site une petite participation pour permettre son fonctionnement et son animation, soit un financement par des collectivités locales qui souhaiteraient favoriser la recherche de synergies au niveau local. Un modèle mixte est également envisageable.

3 Les origines de PLIF et la démarche d'élaboration de l'enquête

L'étude que nous allons présenter dans ce document fait suite à un projet d'étude rédigé en avril et mai 2004. Il présente les résultats d'une enquête réalisée entre juin et septembre 2004. Ce travail avait pour objet de tester l'idée de réaliser un site web dédié aux questions logistiques et destiné aux acteurs de la coopération au Burkina Faso (associations notamment).

Cette démarche est issue de constats effectués par les initiateurs de cette étude dans le cadre de leurs expériences associatives. Voici, à titre d'illustration, une description du type de difficultés auxquelles une association est confrontée lorsqu'elle expédie épisodiquement du matériel dans des pays du Sud.

3.1 Des questions récurrentes lors des envois de matériel par les petites associations et les petites villes

L'association NTBF envoie une ou deux fois par an du matériel informatique au Burkina Faso. Parallèlement l'association Edukafaso, dont sont également membres les auteurs de cette étude, envoie régulièrement des livres, du matériel scolaire et des ordinateurs.

Lors de la préparation de ces expéditions, les deux associations sont confrontées à des questions récurrentes :

- Quelles sont les démarches de douane à prévoir ?
- Comment établir une liste de colisage ?
- Quelle valeur déclarer ?
- A quel transitaire s'adresser ? A quel prix ?
- A quoi correspond concrètement un mètre cube lorsque les prix sont fonction du volume (combien d'ordinateurs par exemple) ?
- Y a-t-il un groupage prévu par d'autres associations qui pourrait permettre de profiter de prix inférieurs ?
- Quel conditionnement faut-il prévoir ?
- D'où expédier le matériel ?
- Le transitaire autorise-t-il le stockage au point de départ, si oui, à quel prix ?
- Quels sont les couvertures d'assurance prévues ?
- Quel est l'itinéraire et le mode de transport prévu ?
- Quelle est la durée d'acheminement ?
- Qui réceptionne le matériel ?
- Peut-on stocker à l'arrivée ?

...

Pour répondre à ces questions, les associations utilisent leurs réseaux humains. Les partenaires sont contactés et interrogés sur leurs éventuels projets d'expéditions. La « pêche aux renseignements » conduit à effectuer de nombreux appels téléphoniques et à multiplier les courriers électroniques.

Plus récemment, une expérience a encore renforcé nos associations dans l'idée qu'une mutualisation des connaissances et une meilleure formalisation des processus étaient souhaitables :

3.2 Illustration récente

NTBF et Edukafaso devant expédier du matériel, la chasse à l'information a été lancée selon le modèle habituel. Rapidement, les associations ont identifié une association qui proposait, moyennant une commission, de les mettre en relation avec un opérateur logistique bénévole. Le contact fut pris. Cet opérateur proposait des tarifs nettement en dessous de ceux auxquels les deux associations étaient habituées.

Une grille de tarifs dégressive était proposée :

- Volume > 30 m³ → X €/m³
- Volume > 60 m³ → Y €/m³ (réduction importante par m³)

Les deux associations, qui disposent de peu de ressources étaient fortement intéressées par la dégressivité des prix. Elles contactèrent alors leurs réseaux respectifs pour tenter un groupage et atteindre le volume maximum. Les contacts s'effectuèrent par téléphone, par courrier électronique et par le biais d'une liste de discussion consacrée au Burkina Faso.

Au final, l'objectif fut partiellement atteint puisque plusieurs associations répondirent à l'appel, mais l'énergie et le temps consacrés par les membres de NTBF et Edukafaso furent importants. En outre, l'objectif de 60 m³ ne fut pas atteint puisque les associations ne réussirent qu'à réunir 30 m³.

Plusieurs petites villes nous ont fait part du fait qu'elles rencontraient des problèmes similaires. Nous avons par exemple constaté que certaines villes envoient des colis à l'unité et par la poste ce qui laisse supposer des coûts d'expédition relativement élevés.

3.3 Des constats qui nous ont conduit à mener une étude auprès de trois cents organismes de coopération (associations, comités de jumelage, élus locaux, hôpitaux, transitaires associatifs et plates-formes de coopération régionales)

Nous avons alors émis l'hypothèse que d'autres organisations devaient rencontrer des difficultés semblables dans leurs échanges avec le Burkina Faso. L'idée nous était alors venue de concevoir un site internet dédié aux questions logistiques et destiné aux acteurs francophones de la coopération non gouvernementale au Burkina Faso (associations principalement mais aussi comités de jumelages, hôpitaux, lycées, etc.).

Dans cet esprit, nous avons décidé de réaliser une enquête auprès des associations, comités de jumelage, hôpitaux et organismes fédérant ces acteurs sur le plan régional ou national. Notre objectif était de tenter de mieux connaître les pratiques de ces organismes et de tester l'idée d'un site internet dédié aux questions logistiques.

L'enquête, menée entre juin et septembre 2004 nous a conduit à solliciter plus de trois cents organisations. Près d'une soixantaine ont répondu à notre questionnaire. Globalement l'idée a été très bien perçue. De nombreuses critiques et observations ont en outre permis d'enrichir fortement notre réflexion, nous les détaillerons dans ce document.

4 Méthode de conduite des enquêtes

Disposant d'une base de données de contacts associatifs liés au Burkina, nous avons en premier lieu envoyé un courrier électronique explicitant notre démarche à deux cents associations. Un questionnaire au format RTF accompagnait le message et il était demandé aux associations d'y

répondre. Cette démarche fut suivie de plusieurs relances ce qui nous a permis d'obtenir une trentaine de réponses. Nous avons également sollicité 22 associations par courrier postal pour ne pas écarter les « non connectés » de notre étude.

Parallèlement, nous avons obtenu par le biais du site internet de l'ambassade de France au Burkina Faso, les noms de collectivités locales agissant dans ce pays. Après avoir obtenu leurs numéros par les « pages blanches », nous en avons contacté un certain nombre par téléphone afin de recueillir les coordonnées de leurs comités de jumelage. Ceci étant fait, nous avons joint par téléphone une douzaine de ces comités afin de les faire réagir au questionnaire. Les réactions, prises sur le vif, sont donc en général moins argumentées.

Nous avons d'autre part obtenu les coordonnées d'organismes fédérant au niveau national ou régional certaines des organisations que nous avons sondées. Ces plates-formes régionales, telles le resacoop, le ceracoop, Centraider, lianescoopération ou encore le cercoop ont été interrogées par téléphone ou par courrier électronique. Nous nous sommes attachés dans nos relations avec ces organismes à leur présenter la philosophie du projet plutôt que le détail des fonctionnalités envisagées. Nous souhaitons avant toute chose évaluer les possibilités de collaboration sur le sujet.

Les quelques hôpitaux interrogés l'ont également été d'une manière assez généraliste, car le panel était très limité et les disponibilités de nos interlocuteurs plutôt réduites (directeurs d'hôpitaux).

Nous avons également envisagé le projet sous l'angle de son financement futur en interrogeant par téléphone un certain nombre d'élus et de hauts fonctionnaires territoriaux sur leur sentiment concernant les possibilités de faire financer ce site par les collectivités locales à terme.

Enfin, nous avons enquêté par téléphone en direction des transitaires associatifs et des plates-formes logistiques afin de recueillir leur avis concernant le projet PLIF et de connaître leurs attentes fonctionnelles vis à vis d'un tel site. Les questions ont dans ce cas essentiellement porté sur le rôle envisageable de ces acteurs dans l'animation du site.

5 Les résultats de l'enquête

5.1 Les résultats de l'enquête auprès des associations

Nous avons identifié environ 500 agissant au Burkina (recensement non exhaustif), sur ce nombre, 224 ont été contactées ce qui nous a permis d'obtenir une trentaine de questionnaires renseignés.

5.1.1 Caractéristiques des associations

Age:

Elles sont relativement récentes car 35%¹ (10) ont moins de 2 ans d'âge², 47% (13) entre deux et six ans et 17% (5) ont plus de 6 ans.

Localisation (France):

Sauf une (Suisse), les associations sont domiciliées en France métropolitaine.

Elles sont très bien réparties puisque 26 départements sont représentés et aucun d'entre eux ne dépasse trois représentants (Paris = 3). La Région Ile-de-France est représentée par 10 associations. En dehors de Paris, Clermont-Ferrand et Lyon, les associations sont domiciliées dans des villes petites ou moyennes ou même parfois des villages.

Taille des associations :

Excepté deux organisations qui ont des tailles importantes, la majorité des associations sont petites si

¹Pourcentage calculé sur les données exprimées.

²Quelques associations étaient vraiment très récentes et, ne disposant pas du recul nécessaire, ont eu du mal à renseigner le questionnaire.

l'on prend comme indicateur le nb moyen d'adhérents/donateurs (30) ou les budgets moyens de fonctionnement (10 000 euros annuel).

Personnes ayant renseigné les questionnaires :

Les questionnaires ont été renseignés en majorité par les présidents des associations (23) et dans une moindre mesure par des salariés (3).

Connexion Internet :

53% (16) des associations disposent d'un e-mail et d'un site, alors que 40% (12) n'ont qu'une adresse et 6% (2), rien du tout.

5.1.2 Fonctionnement associatif

Zones d'intervention :

Elles sont diverses bien qu'un certain nombre d'associations soient présentes sur Ouagadougou (7) et Bobo-Dioulasso (5). Provinces représentées : Gnagna, Boulga, Koulpelogo, Kadiogo, Boulkiemdé, Houet, Oubritenga, Sanmatenga, Sourou, Nayala, Kéné Dougou, Ganzourgou, Yatenga, Sanguié, Zignaré, Gourma, Comoé ...

Objet social et activités :

Très diversifiés : Culture (4) [échanges culturels et artistiques, percussions, danses, collecte de traditions, bibliothèques...], Economie [accompagnement et appui à des projets locaux de développement (5), industrie (savon), artisanat (2), micro-crédit (2), TIC/Telecom, agriculture, énergies renouvelables], Education (7) [jumelages d'écoles, appui à l'enseignement professionnel, parrainage d'enfants, activités jeunesse, soutien scolaire] Eau [barrages, forages], Santé (9) [matériel médical (installation, maintenance, formation), dispensaires, autosuffisance alimentaire, matériel pour handicapés. En France : promotion de la culture burkinabè, éducation au développement...

Echanges et liens en France :

40% des associations n'ont pas de coopération avec d'autres organisations. La majorité des contacts (échanges/conseils) se passent entre associations (10) et sont peu formalisés, dans une moindre mesure avec les collectivités locales (4) dans le cadre de la coopération décentralisée. Autres contacts mentionnés : Cités-Unies France, Fédération des Club Unesco, comités de jumelage, collectif d'associations.

Interlocuteurs burkinabè :

La plus grande partie des relations se passent avec les associations locales (14), les correspondants locaux (personnes physiques) (5), les groupements villageois (4), l'Etat (ministères, préfet, haut commissaire), les dispensaires (3), le secteur hospitalier (3), les mairies (3), les communautés religieuses (3), l'Université de Ouaga, les écoles-collèges-lycées, les entreprises privées (artisans) et publique, les comités de gestion et les particuliers (2). Une association précise que les liens sont contractualisés (convention de partenariat).

Fréquence des contacts FR-BF :

Elles sont 12 à se rendre au Burkina 1 fois par an, 7 une à deux fois par an, 4 tous les deux ans. Une association se déplace 3 à 4 fois par an. 5 associations précisent qu'elles disposent de correspondants permanents sur place.

Communication :

26 d'entre elles (85%) disposent d'une connexion Internet soit au siège, soit au domicile des membres, soit dans les écoles (FR).

Les échanges avec les partenaires burkinabè se passent en majorité par courriel (80% des asso), par courrier (53%) et par téléphone (50%), le fax (20%) les mobiles ou missives apportées par les voyageurs étant également signalés. 16 associations disposent d'un site et 4 sont en train de le réaliser ou en projettent l'élaboration. 2 associations utilisent des listes de discussion internes pour communiquer.

Au Burkina les consultations se font surtout dans les cybercafé, quelque fois sur les lieux de travail, à l'Université ou dans les mairies. Seuls les responsables des structures échangent par mail. Des problèmes de qualité et de fiabilité de transmission sont signalés.

5.1.3 L'activité logistique

Envoi de matériel :

la fréquence des envois varie quelque peu. 5 structures ont des envois épisodiques qui dépendent des opportunités trouvées (certaines associations recherchent des solutions gratuites). 4 envoient rarement du matériel, 4 n'envoient rien du tout. Certaines précisent d'ailleurs qu'elles préfèrent acheter le matériel sur place pour dynamiser l'économie locale. 4 se débrouillent en utilisant les bagages accompagnés lors de déplacement de membres ou d'amis, 4 ont le projet d'en envoyer, 3 envoient un container par an, 2 envoient un container tous les deux ans, 1 envoie le matériel en camion et vend ensuite celui-ci sur place.

Budget transport :

Lorsqu'ils sont indiqués (6 associations indiquent 0 dans ce champ et 6 n'indiquent aucune somme), ils sont disparates (de 300 à 10 000 euros).

Logistique en France :

S'agissant souvent de petites associations c'est principalement le domicile des membres qui est mis à contribution pour héberger le matériel. A noter que 13 associations ne disposent d'aucun lieu. Une majorité d'associations (20) ne dispose pas d'un responsable logistique. Lorsqu'un envoi est programmé ce sont les membres du bureau et quelques bénévoles qui stockent, conditionnent et expédient le matériel vers les prestataires. Les connaissances techniques (listes de colisage, formalités douanières) sont maîtrisées par seulement 3 associations. 17 n'y connaissent rien et 5 très peu.

Le matériel acheminé :

Il s'agit principalement de médicaments (9), de livres (7), de fournitures scolaires (4), de matériel médical (4) et informatique (4), de machines à coudre (3), de vêtements (3), de matériel pédagogique et ludique (3), de matériel scolaire (2) et sportif (2), d'équipement solaire, de vélos, de lunettes de vue... Le mode d'acheminement privilégié est le maritime (55%) et l'aérien (20%) souvent en bagages accompagnés. 2 associations utilisent les services de la poste. Les envois sont très disparates : le volume acheminé par an varie de 100 à 150 kg à 1 container (33 m3) par projet. Généralement les volumes vont de 1 à 6 m3.

Les prestataires/transitaires :

La plupart des associations n'ont pas de prestataires attirés. Bioport, Halte du coeur d'Afrique, Associations des pompiers de Puy en velay (43), association Humanis, Transcap le Havre sont cités. DHL et « le Chat » sont également mentionnés en tant qu'intermédiaires. 9 associations ont déjà pratiqué des groupages associatifs et 10 jamais. 3 envisagent de le faire. Des problèmes sont signalés quant à la fiabilité des groupages.

Les prix d'envoi varient de 0 (recherche de solutions gratuites) à 75 euros les 15 kg (La Poste). Généralement les coûts indiqués sont compris entre 150 euros et 250 euros le m3. Un prix au container est même avancé (4600 euros).

16 associations disent ne pas avoir les moyens de comparer les offres existantes et certaines disent que les informations sont éparpillées. Elles sont 19 à disposer de contacts au Burkina pour venir récupérer le matériel.

Notons qu'une association qui veut exporter de l'artisanat burkinabè vers la France s'interroge sur les flux Sud-Nord et propose d'intégrer cette dimension dans le portail. D'autres constatent que la chaîne logistique est difficile à assumer (collecte, stockage, vérification, conditionnement, envoi, réception...). L'intérêt pour le groupage ainsi que la mutualisation est manifeste.

5.1.4 Réaction des associations aux fonctionnalités envisagées pour la plate-forme

cartographie des acteurs :

La demande est très forte puisque **100% des opinions exprimées** (25/30) indiquent qu'elles souhaitent disposer d'une liste des associations et collectivités locales intervenant au Burkina et domiciliées en France. Même plébiscite pour les localisations des interventions au Burkina (26/30) et la liste des partenaires sur place.

La liste des associations devrait être enrichie des finalités poursuivies par les structures ainsi que des activités menées. La liste des transitaires utilisés par les prestataires devrait également être proposée. Lister également d'autres structures engagées dans des coopérations FR-BF : écoles, universités, centres de formation, hôpitaux, professionnels des TIC...

Action logistique :

Une demande très forte (100% des 24 réponses exprimées) se manifeste pour obtenir une liste des prestataires logistiques mentionnant nature de la prestation, transitaire, localisation, fréquence d'envoi, mode d'acheminement (item 3.2.1)

Les items 3.2.2 (proposition de groupages) et 3.2.3 (calendrier des envois) sont également plébiscités avec respectivement des taux de 23 pour et 2 contre et 23 pour et 1 contre.

Les retours d'expériences (3.2.6) sont également jugés nécessaires (19 oui, 2 contre).

Le traçage des envois (possibilité de suivre le parcours du container = 3.2.5) et les appels à projet en matière logistique (3.2.4 = envoi hors calendrier, pré-acheminement...) sont moins demandés (respectivement 16 pour 3 contre et 17 pour 3 contre).

Demandes supplémentaires : obtenir une liste des entreprises pouvant assurer la maintenance des ordinateurs, panorama des solutions de transfert de fonds FR-BF, liste des projets en cours avec besoins exprimés par les associations (ressources humaines, finances, logistique), répartition des éventuels excédents de dons, problèmes divers à régler...

Contenu éditorial :

21 associations sur 23 souhaitent disposer d'un fil d'actualité générale sur le Burkina. 2 organisations pensent qu'il convient plutôt de faire un lien vers les sources et de valoriser les sites locaux.

23 sur 22 souhaitent être informées sur les nouveautés liées à l'actualité logistique (nouveaux opérateurs, promotions, alertes sur envois, changement des formalités...).

20 structures voudraient échanger sur des thématiques d'intervention. 4 se prononcent contre cependant.

24 sur 25 souhaitent connaître les formalités douanières (y compris celle de France pour le matériel venant du Burkina) et 20 sur 21 veulent obtenir des conseils logistiques.

21 associations sur 22, 20 associations sur 21 et 18 associations sur 20 désireraient avoir des conseils en matière associative, des adresses et liens utiles et une bourse à projets.

Autres remarques formulées par des associations :

Plusieurs s'interrogent sur la façon de savoir si les informations détenues sont susceptibles d'intéresser d'autres acteurs. Ils souhaitent en outre obtenir des conseils pour l'hébergement sur place, ainsi que des retours d'expériences. Il apparaît une volonté de valoriser les sites locaux, d'échanger sur des propositions de bénévoles et aides diverses. Ils sont enfin en attente d'informations sur les financements possibles.

En conclusion, reprise de la remarque d'un des participants :

L'idée de créer un lieu d'échange pour les nombreuses ONG travaillant au Burkina semble une idée très intéressante. Un tel lieu fait actuellement défaut et ce depuis de nombreuses années. La capitalisation des expériences acquises ne se fait pas et c'est sans doute la cause de nombreux

échecs et d'erreurs répétées années après années par les intervenants. La partie logistique est intéressante mais ce sont surtout les échanges qui font défaut

5.2 les résultats de l'enquête auprès des comités de jumelage

5.2.1 Les comités, leur action et leur communication

Nous avons obtenu des réponses de la part d'une douzaine de comités de jumelages. Nos interlocuteurs ont été principalement les présidents des comités. Les zones d'interventions de ces organisations sont majoritairement rurales, seuls trois comités agissent à Ouagadougou. Les thématiques d'interventions sont multiples, les plus fréquemment cités ont été le secteur éducatif, la santé et les projets impliquant la gestion de l'eau.

Il est difficile de dégager clairement une tendance concernant le fonctionnement en réseau. Certains comités multiplient les contacts alors que d'autres travaillent de façon solitaire. Le partenaire français le plus fréquemment cité est Citees-unies France, suivi de près par les plates-formes de coopération régionale propres aux villes sondées.

Le partenaire local (au Burkina) des comités de jumelage français est très fréquemment le comité de jumelage burkinabè suivi de près par la mairie. Plus rarement sont citées des associations locales ou le bureau de suivi des ONG (BSONG).

La présence au Burkina s'effectue en moyenne sous la forme d'un voyage par an. Quelques-uns se rendent sur place un petit peu plus fréquemment (deux ou trois fois par an) ou favorisent la symétrie des échanges en prenant en charge la venue d'un représentant burkinabè une fois par an. Une minorité se rend plus fréquemment encore sur place ; l'un d'entre eux affirme passer en moyenne 6 mois par an au Burkina (si l'on cumule les temps passés sur place des membres du comité).

Concernant la communication entre les deux pays, si la quasi-totalité des sondés possèdent une connexion à l'internet, ils sont peu nombreux à privilégier ce mode de communication pour échanger avec leurs interlocuteurs burkinabè. Ceci alors que les interlocuteurs disposent pour la plupart également d'une connexion. Le téléphone et le fax sont dans l'ensemble favorisés. Problème de compétences locales ? Difficultés de bien communiquer par ce biais ? Nous n'avons pas de réponse à ces questions. Mais notons que la question de la communication semble être prépondérante dans les comités de jumelage : nombreux sont ceux qui signalent la difficulté d'obtenir des réponses à des questions. Cela pose de grosses difficultés dans les cas d'urgences.

5.2.2 Les comités et les questions logistiques

Les comités interrogés envoient peu de matériel au Burkina. Notons à ce sujet que 30% privilégient les achats sur place, ce qui est effectivement préconisé par plusieurs plate-forme de coopération régionale. Globalement, les envois sont effectués en fonction des opportunités ou en accompagnement des bagages à main lors des voyages. Si le mode de transport privilégié est le bateau, la poste et le fret aérien ont tout de même été cités par certains sondés. Le fret coûte aux comités interrogés entre 150 € et 500 € le m3. Une des personnes sondées expédie principalement le matériel par la poste et dit payer pour cela 1€/kg.

Environ 50% des comités disposent d'un lieu de stockage en France et ils sont peu nombreux à avoir un responsable logistique. Ils affirment maîtriser assez bien les formalités douanières et les listes de colisage.

Dans les types de matériels acheminés, on trouve principalement du matériel médical, mais aussi des livres et du matériel scolaire. Plus rarement, certains ont évoqué des jouets, des chaussures ou encore des ordinateurs.

Le groupage est relativement peu pratiqué et les comités sont peu nombreux à utiliser systématiquement le même transitaire. Lorsque c'est le cas, ce sont des transitaires commerciaux qui font office de prestataires privilégiés. Ils sont sur ce sujet très peu nombreux à affirmer posséder une bonne visibilité sur les prix pratiqués et sur la qualité de service des différents intervenants dans le domaine.

Notons enfin qu'ils possèdent quasiment tous un interlocuteur local qui s'occupe de récupérer le matériel au Burkina lorsqu'ils effectuent un envoi.

5.2.3 Les réactions des comités et les fonctionnalités envisagées

La proposition de mettre en ligne un annuaire des acteurs de la coopération, de leur zone d'action et des partenaires locaux de ces organismes est très bien accueillie (note maximale pour l'ensemble des sondés) mais plusieurs interlocuteurs soulignent que ces informations sont déjà téléchargeables à partir de l'espace « abonnés » du site internet de Cites-unies France.

L'idée de proposer une liste des prestataires logistiques mentionnant leurs prestations, leurs prix, leurs localisations, leurs fréquences d'envoi et leurs modes d'acheminement, est également très bien accueillie. Seul un sondé ne voit aucun intérêt à cette information.

Proposition de groupage émanant d'associations, d'hôpitaux, d'écoles ou de comités de jumelage : cette proposition est bien perçue mais plusieurs personnes insistent sur la nécessité de mettre à disposition des informations régulièrement mises à jour. Un découpage par région est également souhaité par un interlocuteur. La proposition de « Calendrier annuel des envois avec MAJ des volumes disponibles par opérateur, lieu d'embarquement, lieu d'arrivée, temps d'acheminement estimé » reçoit un accueil comparable.

Le fait de pouvoir accéder à un traçage des envois recueille également l'accord de la quasi-totalité des sondés mais de façon un peu moins enthousiaste. Plusieurs ne voient qu'un intérêt modéré à cette fonctionnalité même s'ils estiment qu'elle présente tout de même une utilité. A contrario, le fait de pouvoir bénéficier de retours d'expériences de la part des autres utilisateurs de la plate-forme, intéresse vivement la totalité des comités interrogés.

La proposition de publier sur le site des actualités générales sur le Burkina entraîne des réactions contrastées, certains adhèrent pleinement à cette idée alors que d'autres n'y voient aucun intérêt, soulignant pour certains l'existence de nombreux sites d'informations sur ce pays. Précisons que nous n'avons pas évoqué la technique de la syndication dans notre enquête et qu'il n'était donc pas précisé que nous n'envisagions cette rubrique que sous la forme de partenariats.

La publication d'actualités logistiques (alerte sur envois immédiats, formations, colloques, nouveaux opérateurs, promotions pour les associations, sécurité des transports, formalités douanières) remporte une certaine adhésion. La plupart des sondés pensent que ce type d'information présente un intérêt majeur, mais deux comités n'y voient qu'une utilité très relative.

L'idée de publier des informations sur les thématiques d'intervention (santé, éducation, etc.) reçoit un accueil contrasté. Si certains adhèrent fortement à cette fonctionnalité, d'autres n'y voient qu'un intérêt mineur. Il en va de même pour les propositions de publier sur le site un récapitulatif des formalités douanières, des conseils logistiques et des conseils en matière associative.

L'éventualité de mettre à leur disposition des adresses de sites internet « utiles » est légèrement mieux accueillie.

Enfin, la possibilité envisagée de permettre aux acteurs de la coopération non gouvernementale de lancer des appels à projet (hors logistique), est perçue de façon très différente selon les interlocuteurs. Certains soulignent le caractère utopique de cette idée même si son principe leur paraît intéressant.

En conclusion, si l'idée du site est dans l'ensemble très bien accueillie, certains souhaitent attirer l'attention sur quelques points :

- Il pourrait être intéressant de contacter « Aviation sans frontières » ;
- Les achats sur place doivent être privilégiés et le site doit absolument attirer l'attention sur ce point ;
- Attention à prendre en compte les réseaux existants lors de la définition et la mise en œuvre du projet.
- Question posée : qu'avez-vous prévu pour l'animation du site après son lancement ?
- Des difficultés sont fréquemment rencontrées lors du dédouanement du matériel.

5.3 Les enquêtes auprès des élus et hauts fonctionnaires locaux

Nous avons interrogé six élus et hauts fonctionnaires locaux : Député - Maire de Millau, ancienne première adjointe de Marly, haut fonctionnaire du conseil général de la Haute-Loire, haut fonctionnaire du conseil général de la Gironde, haut fonctionnaire du conseil général du Cantal, haut fonctionnaire du conseil général de Seine-Maritime.

Nous souhaitons recueillir leur point de vue sur les possibilités de faire financer partiellement la vie de ce site par des collectivités locales. En effet, après la phase de création et de lancement, le site doit nécessairement disposer de ressources récurrentes de manière à pouvoir faire évoluer ses fonctionnalités et à maintenir une animation éditoriale.

Les élus et hauts fonctionnaires interrogés ont accueilli favorablement le projet. Plusieurs ont souligné les « difficultés de faire travailler ensemble les associations d'un territoire donné ». Certains ont plus précisément évoqué de « fortes concurrences entre associations ».

Parallèlement, l'intérêt « politicien » du projet a été souligné par deux responsables qui entrevoient la possibilité pour les collectivités locales de valoriser leur action auprès d'un large public associatif en échange d'un soutien financier à la plate-forme. Ce potentiel en terme de communication pourra être utilisé pour le financement de la vie du site. Plusieurs ont dans cet esprit suggéré de faire appel aux collectivités locales pour de faibles montants en essayant de multiplier le nombre de soutiens, ce qui pourrait constituer « un effet levier ».

5.4 Les enquêtes auprès des hôpitaux

Nous avons interrogé deux hôpitaux français qui agissent au Burkina Faso : ceux de Clermont Ferrand et de Langeac. Nous avons constaté qu'il existait une coordination de l'action des hôpitaux agissant au Burkina Faso. Une rencontre est prévue très prochainement à Clermont-Ferrand sur ce thème.

Les échanges sont néanmoins limités aux hôpitaux et la visibilité sur l'action des autres acteurs est limitée pour les responsables hospitaliers concernés. En outre, les personnes interrogées soulignent que des économies d'échelles sont tout à fait envisageables et qu'une aide logistique pourrait être appréciable.

Les envois effectués précédemment par ces hôpitaux l'avaient été par l'intermédiaire de transitaires commerciaux classiques.

Notons que l'hôpital de Langeac dispose depuis peu d'une nouvelle direction et que cette dernière s'interrogeait sur l'opportunité de maintenir son partenariat avec un hôpital burkinabè. L'idée d'une recherche de synergies a rencontré un accueil très favorable chez le directeur de cet hôpital. Cette personne nous a informé qu'elle prendrait en considération notre démarche dans sa réflexion sur l'efficacité de la politique de coopération menée par l'hôpital de Langeac.

Enfin, concernant les fonctionnalités envisagées pour le site, elles sont bien accueillies par les responsables hospitaliers interrogés.

5.5 Les enquêtes auprès des plates-formes régionales

Nous avons enfin interrogé sept plates-formes régionales ou départementales (RESACOOOP, CENTRAIDER, IRCOD, Horizons solidaires, CERCOOP, CERAPCOOP, Burkina76, CODASI).

Notre idée était double :

- Ne pas « réinventer la roue » en tenant compte des éventuels services d'information logistique existant déjà au niveau régional.
- Collaborer avec ces plates-formes à la conception du site afin que ces acteurs, qui sont en relation directe et habituelle avec les associations, soient ensuite les vecteurs de promotion du service. Nous insistions dans notre démarche sur la philosophie ouverte de notre projet : l'outil sera libre de droit et sera ensuite animé sous une forme coopérative qui pourra se décliner au niveau régional. Dans cet esprit, il s'agit donc pour ces plates-formes de collaborer à la création d'un outil construit à leur intention.

La majorité des plates-formes régionales a réagi de façon très ouverte et positive en apportant de nombreuses observations et en nous faisant part de leur point de vue. Elles ont également souligné la nécessité de travailler en étroite collaboration avec les acteurs en place.

Voici un résumé des principales remarques formulées lors de cette partie de notre enquête :

- Il serait souhaitable qu'un tel site affiche des gardes fous en publiant des messages incitant à la réflexion qui doit impérativement être conduite avant d'entamer les démarches logistiques :
 - ◆ La possibilité d'acheter certains matériels localement est fortement encouragée car cette démarche bénéficie davantage à l'économie locale ;
 - ◆ Pour certains types de marchandises, il peut être souhaitable de consulter des ONG expertes dans le domaine. Exemple : contacter par exemple Pharmaciens Sans Frontières avant d'envoyer des colis de médicaments.
- Nécessité de se rapprocher des autres plates-formes régionales pour envisager des services complémentaires par rapport à ce qui existe déjà ;
- Nécessité d'interroger des opérateurs logistiques associatifs comme Bioport ou AHE ;
- Nécessité de se rapprocher d'anciens membres du CCOBF ;
- Nécessité de réfléchir dès maintenant au financement du site à terme (animation éditoriale notamment) ;

Au-delà de ces remarques, la plupart des plates-formes régionales ont confirmé l'intérêt représenté par le projet et par les fonctionnalités envisagées. Elles confirment que de nombreux besoins logistiques existent du côté des associations et qu'un tel outil serait bienvenu.

5.6 Les enquêtes auprès des transitaires associatifs et des plates-formes logistiques régionales

Nous avons également contacté des associations dont le « métier » consiste à organiser des envois de marchandises en Afrique pour le compte d'ONG. Il s'agissait notamment de connaître les réactions de ces acteurs au principe de la plate-forme mais également de tester leur degré de motivation face à l'idée d'une alimentation de leur part : annonce de prix, de promotions, etc.

Nous avons interrogé Bioport (Lyon), Cap Humanitaire (Lille), Transhuma (Chambéry), Mission Air (Bordeaux), Humanis (Strasbourg), Halte du cœur d'Afrique et Action Humanitaire Evangélique (AHE). Les réactions ont été globalement favorables à l'initiative.

- Mission-Air et AHE seraient prêts à participer à l'animation éditoriale si elle prend la forme la plus légère possible. Mission Air est particulièrement attachée à ce que les petites associations trouvent également des solutions logistiques.

- Halte du cœur participerait au système si son fonctionnement informatique est aisé (compétences informatiques limitées).
- CAP humanitaire serait également partant. L'organisation suggère aussi de permettre aux organismes de présenter leur éthique du don à partir de fiches où les acteurs pourraient présenter leur démarche et prestations associées. Cette association propose en outre, à travers la plate-forme, de pouvoir quantifier le volume qui sort de France pour avoir une idée de l'impact économique sur le Burkina Faso.
- Transhuma et Humanis adhèrent sans réserve particulière
- Bioport donne également son accord. Le contenu rédactionnel logistique de leur site pourra éventuellement être (ré)utilisé dans le cadre du projet. Bioport nous a également informé que leur association travaille déjà avec une autre plate-forme pour le Togo. Nous avons rencontré Monsieur Dubreuil, responsable de ce site togolais dans le cadre de cette étude. Nous conservons un contact avec cette personne qui nous a proposé d'exploiter le code source de son site.

6 Une charte pour PLIF

La philosophie du projet est sortie renforcée de cette étude. Certaines des remarques exprimées par les sondés ont permis de faire évoluer notre réflexion et de l'amener à maturité. Ainsi, nous retiendrons les grands axes comme fondateurs de la charte PLIF :

- PLIF est un outil au service des réseaux et non pas un réseau ;
- PLIF sera un outil libre de droit, son code source sera ouvert et il pourra être utilisé par toutes les personnes qui le souhaiteront ;
- PLIF sera porté par un collectif d'association jusqu'à sa création. A posteriori il fonctionnera sous une forme coopérative : tous les utilisateurs de la plate-forme en seront les propriétaires ;
- PLIF devra être créé en totale collaboration avec les autres acteurs de la coopération, il ne doit en aucune façon interférer avec des projets existants ou perturber l'action efficace d'acteurs déjà en place ;
- PLIF devra être conçu de manière à autoriser son appropriation par des plates-formes de coopération régionale ;
- Du fait de son activité, PLIF a un devoir de vigilance, il se doit d'attirer l'attention des ONG sur les risques et effets pervers liés à l'envoi de matériels.

7 Le positionnement et le modèle économique de PLIF

Notre étude nous amène à nous interroger à nouveau sur les champs d'action de PLIF. Nous avons à l'origine, imaginé un site limité aux questions logistique en relation avec le Burkina Faso ; or, il nous semble que les attentes des acteurs sont bien plus larges.

Le positionnement de PLIF apparaît ainsi relativement complexe à établir. Entre différences régionales, manque d'information des acteurs sur les services existants et besoins réels, il nous est difficile de définir une place naturelle pour notre projet :

- Doit-il se borner à combler un besoin en informations logistiques exprimé par la quasi-totalité des acteurs interrogés ?
- Doit-il prendre en considération les demandes plus générales, dépassant le cadre logistique, exprimées par des associations agissant dans des régions disposant de peu de structures fédératrices ?
- Doit-il s'ouvrir dès son lancement à tous les organismes de coopération ?
- Doit-il s'ouvrir dès son lancement aux pays francophones voisins de la France ?
- Doit-il prévoir une ouverture aux autres pays d'Afrique francophone ?

D'autres questions apparaissent également sur le plan du financement et du mode d'organisation du site :

- Comment financer l'animation et les évolutions du site ? Par des collectivités locales ? Par les utilisateurs du site ?
- Comment sera porté le projet après son lancement ? Pourra-t-il vivre sur un modèle coopératif ? Si tel était le cas, cette coopérative doit-elle réunir les utilisateurs du site (associations, comités...) ou plutôt les plates-formes de coopération régionale ?

Il nous semble que la réflexion sur ces questions doit être menée en totale collaboration avec les acteurs fédérant les associations qui sont déjà en place au niveau de certaines régions. Ces plates-formes de coopération régionales ont entamé depuis plusieurs années déjà, une réflexion avancée sur la coopération Nord-Sud.

8 Les fonctionnalités retenues pour PLIF

Le site PLIF aura trois niveaux fonctionnels : l'interface utilisateur simple, l'interface rédacteur et l'interface administrateur.

En résumé, l'interface utilisateur simple regroupera toutes les fonctionnalités dédiées à des utilisateurs « passifs » des services de PLIF, ce qui regroupe potentiellement l'ensemble des acteurs de la coopération au Burkina Faso.

L'interface rédacteur sera ouverte aux utilisateurs actifs, c'est à dire à ceux qui souhaiteront annoncer des événements particuliers, effectuer des appels à groupage, etc. Elle permettra également aux opérateurs logistiques de lancer des propositions de prix et de détailler leurs prestations.

L'ensemble des propositions effectuées via cette interface, devra être validé par un administrateur avant sa publication sur le site.

L'interface administrateur aura pour fonction de permettre à des animateurs d'alimenter le contenu de certaines rubriques « fermées » qui n'ont pas pour vocation d'être animée par les utilisateurs. Elle permettra également de valider les contenus proposés et de modérer les forums de discussion.

8.1 Les fonctionnalités « utilisateur passif »

Au vu des résultats de l'étude, il nous apparaît que les fonctionnalités envisagées avant le début des enquêtes, présentaient un intérêt pour la plupart des acteurs de la coopération non gouvernementale (si l'on considère notre panel comme représentatif). Nous les retiendrons donc toutes dans le futur site PLIF.

Notre enquête nous a cependant permis d'enrichir notre réflexion et nous conduit à retenir des services non envisagés au premier abord. Voici un récapitulatif des fonctionnalités :

8.1.1 Fonctionnalités générales

- Liste des acteurs non gouvernementaux intervenant au Burkina Faso, leurs zones d'intervention et la liste de leurs partenaires locaux ;
- Actualités générales sur le Burkina ;
- Informations sur les thématiques d'intervention ;
- Formalités douanières ;
- Conseils en matière associative ;
- Adresses et sites internet utiles ;
- Appels à projet (hors logistique) ;
- Inscription à la liste de diffusion PLIF.

8.1.2 Fonctionnalités logistiques

8.1.2.1 Favoriser la mutualisation des informations et des moyens pour l'envoi de matériel de la France vers le Burkina Faso

- Message d'information permanent sur l'intérêt représenté par l'achat sur place lorsque cela est possible ;
- Message d'information ciblé sur les précautions particulières à prendre lors de l'envoi de certains matériels ;
- Liste des prestataires logistiques commerciaux et associatifs intervenant au Burkina, accompagnée du détail de leurs prestations (prix, localisation, fréquence d'envoi, mode d'acheminement) ;
- Propositions de groupage émanant d'acteurs de la coopération non gouvernementale (associations, hôpitaux, écoles, comités de jumelage...);
- Calendrier annuel des envois avec mise à jour des volumes disponibles par opérateur, lieu d'embarquement, lieu d'arrivée, temps d'acheminement estimé ;
- Appels à expédition spécifique (envoi urgent hors calendrier, acheminement sur lieu d'embarquement...);
- Traçages des envois ;
- Retours d'expériences ;
- Actualités logistiques (alertes sur envois immédiats, formations, colloques, nouveaux opérateurs, promotions pour les associations, sécurité des transports, formalités douanières) ;
- Conseils logistiques.
- Possibilité pour les « utilisateurs passifs » de réagir via des forums de discussion
- Possibilité d'adhérer à un appel à groupage → Envoi automatique de courriel à l'initiateur du groupage

8.1.2.2 Favoriser la mutualisation des informations et des moyens pour l'envoi de produits burkinabè vers la France

- Fonctionnalités identiques à celles prévues pour France → Burkina

8.1.2.3 Favoriser l'amortissement des voyages d'artistes Burkinabè venant en France

- Information sur les déplacements en France d'artistes burkinabè (avec calendrier détaillé)
- Possibilité pour les associations ou les collectivités locales de réagir à ces déplacements en proposant des dates supplémentaires aux artistes concernés.

8.2 Les fonctionnalités « utilisateur actif »

Les fonctionnalités utilisateurs actifs autorisent la rédaction d'articles. Leur publication est systématiquement soumise à la validation d'un administrateur.

8.2.1 Organismes de coopération

- Rédaction d'appel à groupage
- Rédaction d'appel à projet

8.2.2 Artistes burkinabè

- Possibilité pour des artistes (ou leur représentant) d'annoncer un voyage en France et de lancer un « appel à invitation » afin d'amortir leurs frais de voyage sur plusieurs dates (représentations, expositions, etc.)

8.2.3 Transitaires

- Rédaction d'articles d'information sur les promotions ou offres exceptionnelles
- Information sur les prix et localisations

8.2.4 Plates-formes régionales

- Information sur les actions menées au niveau des régions
- Autres fonctionnalités encore envisageables à définir en collaboration avec ces partenaires

8.3 Les fonctionnalités « administrateur »

- Validation de toutes les demandes de publication des « utilisateurs actifs »
- Modération des forums de discussion
- Gestion des listes de diffusion
- Suivi des statistiques de fréquentation et d'utilisation des services
- Gestion des comptes « utilisateurs actifs »

9 L'animation de PLIF après son lancement

Comme nos propos précédents le suggèrent, nous envisageons à terme que PLIF soit alimenté en priorité de façon décentralisée par les « utilisateurs actifs » du site. Nos enquêtes nous conduisent à penser que chaque catégorie d'acteur trouvera un intérêt à publier des informations sur la plate-forme.

Néanmoins, notre expérience nous conseille de compléter ce biais d'alimentation par un apport centralisé d'information : la plate-forme devra également être animée par des bénévoles ou un salarié. Cette double alimentation nous semble indispensable pour assurer la vie du produit.

L'animation centrale devra de notre point de vue, s'exprimer tant par des sollicitations continues des acteurs pour les inciter à fournir des informations, que par des rédactions directes d'articles sur des actualités liées au Burkina ou à la logistique.

10 Prochaines étapes

La première phase de notre projet avait débuté en février 2004 par la formalisation de notre idée et la rédaction d'un projet d'étude sur le sujet. La deuxième phase s'était déroulée de mai à septembre 2004 par la conduite des enquêtes et la rédaction de cette synthèse de résultats. La poursuite de notre travail nous semble devoir maintenant passer par les phases suivantes :

10.1 Continuer les concertations

Il nous semble en premier lieu indispensable de poursuivre les concertations.

Les Plates-formes de coopération régionales disposent d'une expérience significative sur les problématiques de mutualisation et de fédération des acteurs ; elles sont en outre guidées par des motivations proches des notre. Elles pourraient par ailleurs tenir un rôle significatif dans la vie du site à terme. Il nous semble donc naturel d'établir une réflexion commune et de renforcer la collaboration avec ces acteurs. C'est avec eux que nous pourrions apporter des réponses aux questions soulevées dans le chapitre « positionnement de PLIF ».

10.2 Créer une liste de diffusion

Il nous apparaît ensuite indispensable de maintenir le lien qui a été créé par la conduite de cette étude. De nombreux organismes de coopération ont démontré l'intérêt qu'il portait à notre démarche en répondant à notre questionnaire qui impliquait un investissement de temps non négligeable. Nous allons donc créer une animation de ce groupe en diffusant dès maintenant des informations logistiques par courriel. Cette liste de diffusion sera alimentée aussi régulièrement que possible.

10.3 Etablir le cahier des charges

Nous allons parallèlement rédiger un cahier des charges fonctionnel pour PLIF. Ce document sera, si cela s'avère possible, rédigé en collaboration avec des étudiants en Information/Communication.

10.4 Mettre en œuvre le site

Le développement de la plate-forme s'effectuera ensuite. Il sera effectué sans moyens particuliers. Il est pour cette raison, fortement envisagé, de confier cette tâche à des étudiants en multimédia devant participer à un travail de ce type dans le cadre de leurs « projets de fin d'année ».

Dans cette optique, il pourrait être envisageable de lancer PLIF aux alentours du mois de septembre 2005.